

« Flexion », « Liez », « Jeu »

Olivier SAINTOT

" PIÈCE DU MOIS " DU 4 JANVIER 2005

Le 50 francs rugby est un timbre qui remplace le 50 francs joaillerie. Il est émis le 9 juillet 1956. C'est un timbre-poste d'usage courant dessiné par Raoul Serres et gravé en taille-douce par Jules Piel. Lors de son émission, il représente principalement l'affranchissement de la lettre du 1^{er} échelon de poids recommandée suivant le tarif en vigueur (tarif du 6 janvier 1949 : 15 F pour la lettre jusqu'à 20 g et 35 F de taxe de recommandation).

Il est intéressant de chercher l'usage de ces fortes valeurs faciales sur des objets à prix réduits, avec des services additionnels ou des surtaxes aériennes !

Ici un envoi de photographies pesant plus de 320 grammes et moins de 340 grammes expédié par voie aérienne à destination des États-Unis et affranchi à 552 francs.



Tarif du 1^{er} mai 1951

Imprimé ordinaire du 7^e échelon de poids (300 à 350 g) :

42 francs

Surtaxe aérienne des A.O. pour les USA de 30 francs /20 g (15 mai 1950) : 510 francs

= 552 francs